

Questions orales

Qu'est-ce que le premier ministre va répondre à l'Archevêque Scott, aux enfants de l'Afrique du Sud et aux victimes de l'holocauste du Mozambique?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami parle de l'inaction du sommet de Venise. C'est à la fois inexact et trompeur. A la demande du Canada, le sommet de Venise a sérieusement examiné à trois reprises au moins pendant nos rencontres la question très troublante et tragique de l'apartheid sud-africain, et il a demandé à son président de publier ce qui a été décrit comme une dénonciation sévère et très complète des politiques du gouvernement de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'apartheid et de son refus de respecter les libertés individuelles. Le sommet s'est penché là-dessus, peut-être pas aussi pleinement que le Canada l'aurait aimé, mais c'était un important pas de plus dans la voie suivie par tous les pays civilisés qui se concertent pour mettre un terme à la tragédie de l'apartheid en Afrique du Sud.

ON DEMANDE L'IMPOSITION DE SANCTIONS EXÉCUTOIRES COMPLÈTES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le premier ministre devrait pouvoir distinguer dénonciation et action. Il y a deux ans, il a promis d'imposer des sanctions complètes contre le régime sud-africain. Il a l'appui d'un rapport d'un comité de la Chambre des communes qui date d'un an, il a l'appui de la population canadienne et il est imploré d'agir par les victimes de l'apartheid. Est-ce que le premier ministre ne va pas tenir sa promesse et imposer des sanctions exécutoires complètes contre l'Afrique du Sud, avant que la Chambre ne parte en vacances, d'été?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai déclaré au nom du gouvernement que nous n'excluons pas du tout une action de ce genre en temps opportun. Nous avons poursuivi et continuons de poursuivre le dialogue dans l'espoir que le Canada et ses partenaires puissent jouer un rôle dans l'obtention de ce degré fondamental de justice pour les citoyens noirs, les citoyens de seconde zone de l'Afrique du Sud.

Les prochaines démarches du Canada vont avoir lieu au Sommet de la francophonie à Québec et à la rencontre du Commonwealth de Vancouver, où nous espérons, de concert avec l'équivalent d'environ 100 pays représentant une grande diversité de cultures et tous les coins du monde qui vont se réunir sur deux axes d'actions communes, qu'il y aura là d'importants leviers en même temps que des mesures nouvelles de la part de l'Europe et des États-Unis pour faire jouer des pressions qui finiront par faire tomber le système de l'apartheid, afin que la justice se réalise pour tous les citoyens de l'Afrique du Sud.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LE MARCHÉ DES VALEURS—LA SAUVEGARDE DE L'INTÉRÊT NATIONAL

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre d'État chargé des Finances qui n'ignore pas que le 30 juin, le gouvernement de l'Ontario, avec la bénédiction du gouvernement du Canada, ouvrira le marché

des valeurs aux participants étrangers. Comme le gouvernement ouvre la porte à la propriété étrangère sans avoir conclu d'entente commerciale avec les États-Unis et apparemment sans avoir tenté de négocier avec d'autres pays la réciprocité pour le secteur financier canadien, le ministre voudrait-il dire à la Chambre ce qu'il fait pour sauvegarder l'intérêt national?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le gouvernement s'entretient en ce moment de tous les aspects de la réciprocité avec les pays concernés. Cette première partie de ma réponse est la plus importante. La seconde partie est que j'ai exposé, dans ma déclaration du 18 décembre, notre politique concernant l'activité au Canada de sociétés financières étrangères et la participation des établissements financiers canadiens au commerce des valeurs.

• (1450)

LA RÉGLEMENTATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, le 30 juin, notre secteur financier devra faire face à la concurrence de géants internationaux. Par exemple, une société japonaise qui vient d'acheter une place à la Bourse de Toronto a deux fois plus d'actifs que l'ensemble des institutions financières du Canada. Comment le ministre se propose-t-il de réglementer ce nouveau marché, compte tenu du fait que ce secteur a toujours été réglementé par les gouvernements provinciaux et que le ministre est plongé dans un conflit de compétence avec neuf des dix provinces?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je crois que la députée connaît la réponse à cette question. Pour commencer, les provinces ont un pouvoir de réglementation sur les filiales des sociétés financières. Le gouvernement fédéral a le pouvoir de réglementer les transactions financières internes des institutions de ressort fédéral. Voilà comment se partagent les compétences. Par-dessus tout, l'entrée de ces institutions dans notre pays sera surveillée par les autorités fédérales et son rythme dépendra évidemment du traitement réciproque que nous obtiendrons à l'étranger.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE RÉGIME DE RÉGLEMENT DE DIFFÉRENDS—LES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, 180 travailleurs du bureau des exportations de Ford à Windsor viennent d'être avisés qu'ils vont perdre leur emploi. Selon la lettre que leur a fait parvenir leur syndicat, il semble qu'on attribue cette situation à la perspective du libre-échange, qui incite des sociétés établies au Canada à déménager aux États-Unis. Compte tenu des torts que continuent de subir nos travailleurs, la ministre du Commerce extérieur peut-elle confirmer que, lors de la plus récente ronde de négociations, les États-Unis ont tenu absolument à un régime non contraignant de règlement de différends, ce qui laissera le Canada à la merci de la législation commerciale américaine? Bref, nous aurions renoncé à notre principale revendication dans ces pourparlers avec les États-Unis.